
VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population d'environ 11 000 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre :

EMPLOI ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS — PÉRIODE ESTIVALE —

Sommaire du poste

En collaboration avec les employés du Service des travaux publics, l'étudiant effectue différents travaux manuels.

Principales responsabilités

Parmi les principales responsabilités, l'étudiant pourra être appelé à :

- Travailler à l'entretien des chemins publics
- Entretien des bâtiments de la Ville de Saint-Raymond
- Opérer les équipements nécessaires à la réalisation des tâches
- Participer à toute autre tâche connexe

Exigences et compétences

- Posséder un permis de conduire valide de classe 5
- Avoir de l'intérêt et de l'expérience dans les travaux manuels de base
- Être conscient de l'importance de travailler de façon sécuritaire
- Démontrer de l'initiative et de l'autonomie en lien avec les tâches à réaliser
- Posséder une bonne capacité à travailler physiquement

Traitement et horaire

- 12 semaines entre le 31 mai et le 20 août 2021
- Horaire de travail de 40 heures, du lundi au vendredi
- Salaire horaire déterminé par la grille salariale des employés à temps partiel de la Ville de Saint-Raymond

Si vous possédez ces compétences et souhaitez relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le 17 mai 2021, à monsieur Christian Julien, directeur du Service des travaux publics à christian.julien@villesaintraymond.com.

La Ville de Saint-Raymond respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.
